

Nouveaux aliments, vers une nouvelle procédure d'autorisation en Europe

Le système d'approbation des nouveaux aliments et ingrédients en Europe est relativement contraignant pour les industriels. Mais il pourrait bientôt changer. ...

« Il existe des centaines de milliers de produits naturels dans le monde. Pourtant, nous n'en consommons qu'une part infime », estime le Dr John Wilkinson, consultant sur l'autorisation des produits naturels en Europe, sur Food Manufacture.

La demande en aliments nouveaux et innovants est croissance à l'heure actuelle, mais les réglementations européennes sur les nouveaux aliments et ingrédients peuvent s'avérer relativement contraignantes pour les industriels.

Approbation des nouveaux aliments : une barrière pour les produits naturels

Selon John Wilkinson, le processus actuel est laborieux, coûteux et doit être révisé. Il faut parfois qu'un produit soit examiné par une centaine d'experts différents avant d'être autorisé comme nouvel ingrédient ou aliment.

« La législation a créé une barrière à la commercialisation des aliments naturels, assure John Wilkinson. Peu importe qu'ils soient utilisés ailleurs dans le monde, il faut qu'ils soient approuvés en Europe et cela demande beaucoup de travail. »

Une autorisation plus rapide mais sûre

Il serait pourtant possible d'accélérer le processus d'autorisation tout en maintenant un niveau de sécurité élevé selon lui. En 2000, l'expert a justement travaillé avec une cinquantaine de coopératives et d'organisations à la mise en place d'un système simplifié.

« Nous avons travaillé au montage d'un dossier pour le fruit du baobab, qui est consommé couramment en Afrique du Sud mais dont les ventes et la consommation étaient très peu développées en Europe avant mai 1997 et la mise en place de la législation sur les nouveaux aliments.

Le dossier comprenait l'avis de botanistes et d'experts assurant que la consommation de ce fruit ne présentait aucun risque, mais il n'y figurait pas d'analyses toxicologiques et de tests sur animaux qui doivent en principe être réalisés. Et le fruits du baobab a finalement été approuvé en Europe en 2010.

Parallèlement, en décembre dernier, la Commission européenne a proposé que l'autorisation des nouveaux aliments soit centralisée au niveau européen afin de permettre à ces nouveaux produits de pénétrer plus facilement et plus rapidement les marchés.

Source : <http://www.agro-media.fr/actualite/nouveaux-aliments-vers-nouvelle-procedure-dautorisation-14496.html>
(12/05/2014)